

Dématérialisation : la transition numérique est en marche Fin de la licence "PAPIER"



La Fédération a décidé de généraliser la dématérialisation des titres d'adhésion et de participation à partir de la rentrée 2021/2022.

Les licences dématérialisées vous seront envoyées directement par le système de gestion de la F.F.R. sur votre boîte mail. Lors du renouvellement de votre adhésion, il est donc important de donner une **adresse mail valide**.

Le Club ne délivrera plus de licences "papier".

Seuls les adhérent.e.s ne disposant pas d'internet (donc d'adresse email) recevront la licence imprimée.

Merci pour votre fidélité à notre Club et à bientôt sur les sentiers.